

**Au temps de St-Vincent-de-Paul
... et aujourd'hui**

Vieillir. Se l'avouer à soi-même et le dire
Tout haut, non pas pour voir protester les amis
Mais pour y conformer ses goûts et s'interdire
Ce que la veille encore on se croyait permis.

Vaquier sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi,
Sans négliger son corps, parer surtout son âme...

(Poème anonyme du seizième siècle.)

LIMINAIRE

Continuant notre recherche auprès de catégories précises de personnes, nous nous interrogeons sur les personnes âgées.

Quantitativement déjà, c'est un fait, les personnes âgées comptent beaucoup dans la société, et donc dans nos groupes de vie et nos communautés.

C'était beaucoup moins vrai du temps de saint Vincent : la moyenne d'âge était alors très basse.

Saint Vincent, lui, a connu le grand âge : il nous a communiqué son expérience ; il a su veiller à la qualité des relations entre jeunes et vieux. Il nous invite encore à perfectionner notre service auprès des personnes âgées.

Ses actes et ses écrits viennent toujours stimuler nos partages de groupes et de communautés.

Ce numéro termine l'abonnement de cette année 1976. Il nous faut déjà regarder vers l'avenir. Pour le premier numéro de l'année prochaine, nous pensons réaliser un Cahier sur les Confréries et Dames de la Charité à l'occasion du 360^e anniversaire de Châtillon.

Une nouvelle année nous fait aussi penser au soutien financier de ces Cahiers. Certains, spontanément et dès cette année, ont réalisé le réajustement. Devant les charges imposées, nous demandons à chacun de nous aider en réglant leur **abonnement** sur la base de **15 F pour la France** (année légale) et de **6 F**, avec les frais, **pour les numéros isolés**.

Nous rappelons que toute correspondance de même que les abonnements et réabonnements ainsi que l'envoi de vos réflexions doivent être adressés à :

ANIMATION VINCENTienne

**19, rue Pasteur
33110 LE BOUSCAT
C.C.P. Bordeaux 4463-09 M**

LE SOIR DE LA VIE

(présentation d'ensemble des textes)

Au temps de saint Vincent, on était déjà un barbon après la quarantaine. Les maladies individuelles, les épidémies, la sous-alimentation, les malheurs de la guerre fauchaient de larges andains dans les rangs du peuple et des grands. Aussi M. Vincent qui a connu, dit-il, douze papes et vécu quatre-vingts ans et son cadet Fontenelle, qui est mort centenaire, sont-ils des exceptions. Vers la soixantaine, il estime qu'il ne peut « la faire longue ». La vieillesse est un sursis accordé à certains pour achever leur œuvre et se préparer à la mort.

Le cours des ans semble s'accélérer et la perspective de la fin nous rapproche de Dieu auquel il va falloir rendre des comptes. Les infirmités surviennent avec lesquelles on est obligé de faire bon ménage, même si c'est une fièvre quarte, fidèle aux rendez-vous qu'elle donne, ou encore la cicatrice d'une arquebusade qui vous tient lieu d'horloge pour le reste de votre vie.

En attendant que blanchisse l'aube à la fenêtre, les insomnies vous laissent tout le temps d'égrener le chapelet des souvenirs. Ils vous ramènent à l'esprit une fraîcheur de jeunesse, ceux dont n'est pas fier ainsi ce jeune garçon qui a honte de son père vieux, mal habillé et tirant la jambe, et aussi ceux qui ont été décisifs : M. Vincent se revoit au chevet de ce vieil homme de Gannes qui, avant de franchir les portes de l'éternité, a voulu crier sa joie à ceux qui faisaient la haie de chaque côté de son lit pour l'assister à son départ. L'éclat de ces yeux déjà illuminés d'une autre clarté a poursuivi saint Vincent, c'est de ce regard qu'est née la Mission.

La vieillesse accentue certaines vertus, celles qui ont déjà une saveur d'éternité, ainsi

la prudence : les livres de Sagesse recommandent maintes fois de prendre conseil des anciens, M. Vincent le faisait dans les circonstances importantes ;

la fidélité : on n'aime pas changer l'orientation qu'on a trouvée bonne et on s'y tient et on la défend ;

l'indulgence : on connaît par expérience personnelle la faiblesse humaine, et on se rappelle qu'on a été jeune soi-même et faillible ;

la patience : car on sait que le temps est une lime qui réduit les aspérités les plus rudes et scie les barreaux les plus épais.

Mais la vieillesse accentue aussi certains défauts et saint Vincent en est conscient. Il arrive que

la prudence devienne ruse et méfiance, ou pour reprendre des images évangéliques, le serpent de la prudence a dévoré la colombe de la simplicité ;

l'esprit d'initiative, l'audace dans l'entreprise font place à l'attachement au passé, au refus d'évoluer, à l'enfoncement dans la routine ;

la générosité s'est changée en avarice ou plutôt en peur de manquer, peur du lendemain.

Tout cela, saint Vincent le sait et l'éprouve ; aussi il recommande à ceux qui sont anciens dans ses communautés de ne jamais se prévaloir de leur ancienneté pour se relâcher de leur ferveur et se donner du bon temps. C'est à eux, au contraire, de donner un exemple de fidélité aux règles et d'obéissance. C'est sur leur conduite que se régleront les plus jeunes, ils seront les modèles sur lesquels se bâtit l'avenir de la communauté. D'autre part, leur expérience de la vie leur permet d'apporter soutien et encouragement aux jeunes. Ils sont les assises dont la solidité garantit l'édifice.

Les vieilles gens ont souvent été les bénéficiaires de l'action de saint Vincent : la vieillesse a toujours été un des chemins les plus ordinaires aboutissant à la pauvreté ou même à la misère.

Dans une scène du film de Maurice Cloche, une vieille femme dit à M. Vincent : « Je ne sais plus quoi faire de moi », et il lui répond malicieusement : « Et moi non plus. » Tel est bien le sentiment de celui qui sent que son rôle est fini, que personne n'a plus besoin de lui, il ne sait plus quoi faire de lui. L'imagerie du dix-septième siècle fait défiler devant nous ces pauvres vieux errants sur les routes du malheur : soldats éclopés, paysans ruinés, aïeules survivantes de familles disparues ; les coups du sort plus que le burin de Callot ont gravé sur leur visage les sillons de la misère. On les prendrait pour les personnages de la répétition de cérémonie préparant une danse macabre.

Saint Vincent, aidé de sainte Louise de Marillac, organise pour les anciens des maisons de retraite, ayant soin de distinguer des simples mendiants, les vieux travailleurs que l'âge a réduits à la misère. Il s'ingénie à leur procurer des occupations proportionnées à leurs forces et à leur garder la dignité qu'ils ont acquise par leur travail.

La dernière des pauvretés, c'est de se sentir désormais inutile, les mains vides et inertes : ces mains que le travail avait noircies et rendues calleuses sont devenues des mains blanches et fripées.

Le problème est demeuré le même qu'au temps de saint Vincent, ou plutôt il est multiplié par dix ou vingt. Les progrès médicaux allongeant la moyenne de la vie ont empêché un grand nombre d'anciens de mourir, mais nous n'avons guère pris les moyens de leur permettre de vivre, je veux dire de continuer une vie humaine. Hypnotisée par la rentabilité et l'efficacité, la société a relégué les anciens dans la solitude de leurs souvenirs, et quand ils ne peuvent plus se suffire, elle les a arrachés à leur milieu pour les placer en hospice. Le fait de dire pudiquement maison de retraite ne change rien à la chose. Ils se sentent et ils sont les mal-aimés de notre société : ce sont eux qui l'ont bâtie et elle les rejette quand elle les estime devenus inutiles.

Qui dira le désespoir du vieillard qui, après avoir eu sa maison, son travail, ses responsabilités, en est réduit à la chambrée ou à la salle commune, à cette différence près qu'autrefois il avait vingt ans et y restait douze ou dix-huit mois, et que maintenant il en a 70 ou plus et qu'il n'en sortira que pour aller au cimetière. N'avez-vous jamais, dans ces cours d'hospice, respiré cet ennui rythmé par l'heure des repas, coupé de rares visites qui s'espacent de plus en plus, cet ennui si mortel que, de fait, certains souvent en meurent.

Nos gouvernements se préoccupent d'humaniser la vieillesse en permettant aux anciens de rester chez eux tant que c'est possible et en organisant des maisons de retraite confortables. Mais tout ne se ramène pas à des problèmes d'organisation et d'administration et des mouiroirs dorés resteront des mouiroirs.

M. Vincent avait vu juste en voulant garder aux personnes âgées initiative et responsabilités, même dans les hospices organisés pour elles, et en insistant sur la relation personnelle qui doit s'établir entre le vieillard et celui ou celle qui l'aide. Pour exprimer cette exigence il nous suffit de reprendre en ce domaine la recommandation plus générale que, dans le film de M. Cloche, saint Vincent fait à la petite sœur Jeanne qui va pour la première fois aux pauvres

« Ce n'est que pour ton amour
qu'ils te pardonneront le pain que tu leur donneras. »

TÉMOIGNAGES

Une maison de retraite.

Qui atteint-on en maison de retraite ?

— Une fraction importante des personnes âgées : au 1^{er} janvier 1974, il y avait, vivant en maison de retraite, 337.550 personnes en France, dont 125.920 hommes et 211.630 femmes.

Depuis vingt ans cette proportion est en augmentation constante.

— Trois causes principales se conjuguent pour acheminer ainsi les personnes âgées, en maison de retraite : l'âge... ; la solitude... ; la précarité des moyens d'existence.

Que sont donc les « personnes âgées » ?

Des assistés... par la société, au sens le plus passif et le plus affligeant. Beaucoup sont mis sous tutelle. De toutes manières, à leur entrée à la maison de retraite ils sont dépouillés de tout : argent (retraites, livret de C.N.E.), etc. Ils ne gèrent plus leurs affaires. Fini l'autonomie. Ils sont traités comme des « enfants » et désormais vont tout recevoir. Beaucoup sont habillés par l'établissement, chaussés...

On constaterait, par une simple visite, combien l'état d'inertie gagne très vite les pensionnaires, même les plus vigoureux. Ils se laissent vivre.

Ils sortent peu. Ils n'ont pas l'argent nécessaire. Tout au plus perçoivent ils de façon très irrégulière tout ou partie seulement des 210 F d'argent de poche par trimestre, selon le bon vouloir... on pourrait dire la fantaisie des autorités de tutelle. Soit 70 F par mois : souvent rien pendant des mois et des années.

Leur vie... leur apparaît comme inutile. Plus ou moins délaissés et abandonnés par les quelques parents qui leur restent, voire par leurs propres enfants. Ils attendent le cimetière, c'est l'expression de beaucoup.

Dans un milieu aussi replié, il est facile d'imaginer les étroitesse et les petitesse qui aggravent encore le jeu des relations. Les pensionnaires souvent ne sont pas seuls à y contribuer. Beaucoup d'employés sont là... parce qu'il faut travailler pour vivre. La présence auprès des personnes âgées est ingrate, pénible, et réclamerait des dispositions hors du commun.

Le ministère de la Santé est conscient de cette situation, somme toute affligeante. puisqu'il appelle les initiatives pour une « animation des personnes âgées ». Grosse entreprise, en vérité, dont on évaluera les difficultés : redonner mouvement, vie, initiative à des personnes qui vivent dans une structure où elles ont été dépouillées progressivement de TOUT cela. C'est

une **RECONVERSION** totale. Et pourtant ces êtres humains ont acquis aussi le droit de vivre humainement.

Au temps de M. Vincent, la détresse des hommes était-elle pire dans les « Hôpitaux généraux » et les Hôtels-Dieu ?

Il n'est pas sûr que nos cages dorées aient humanisé ces « mouvoirs » où aboutissent les pauvres bougres.

La somme des détresses est infinie.

Une sœur de 78 ans.

...Je suis depuis longtemps à T... et cela m'a facilité les rapports avec les personnes âgées que j'ai eu l'occasion de rencontrer : visites à domicile, soins aux malades pendant plus de vingt ans dans la paroisse... Il y a trois ou quatre ans, j'ai réuni les personnes du 3^e âge, tous les samedis après-midi. Mes amies bavardent et tricotent des bandes ou carrés de couvertures pour l'œuvre des lépreux... Vers 16 heures, thé ou chocolat... nous sommes parfois dix ou quinze ou davantage. Les messieurs sont admis...

A mes moments de liberté, je vais rendre visite à celles qui sont malades ou infirmes et je suis à la recherche, selon mes possibilités, des personnes âgées de la paroisse sans distinction de situation, de nationalité ou religion.

D'autre part, je suis les activités des groupes « Vie montante » de deux paroisses (messe mensuelle, réunion mensuelle ou hebdomadaire, heure de prière).

J'ai l'intention d'assister aux réunions d'animateurs...

Aujourd'hui...

et les personnes âgées

Quelques questions pour nos échanges.

- Dans nos familles, nos communautés, nos groupes de vie, plusieurs générations vivent ensemble. Au-delà de nos juxtapositions ou de nos tensions, nous avons certainement beaucoup à **partager**
 - **Si nous sommes âgés** ou le devenons, que pouvons-nous dire aux autres de cette expérience (physique, spirituelle, apostolique) ?
 - **Si nous vivons avec des personnes âgées**
 - Quel regard avons-nous sur elles ?
 - Comment les écoutons-nous ?
 - Quel est le style de nos relations avec elles ?
- 2 - Beaucoup de nos organisations, de nos communautés vincentiennes sont au service des personnes âgées
 - Comment jugeons-nous ce type d'engagement ?
 - Comment le vivons-nous ?
 - Ne les traitons-nous pas en « assistées » ?
 - Comment tenons-nous compte de leur capacité à **assumer des responsabilités** (clubs, université 3^e âge, Vie montante...) et à avoir une activité originale ?

(Voir les témoignages présentés.)
- 3 - Pour notre partage d'Évangile :

« Maintenant, ô Maître Souverain,
tu peux laisser s'en aller ton serviteur
en paix selon ta parole.

Car, mes yeux ont vu ton salut
que tu prépares à la face des peuples ;
Lumière pour éclairer les païens
et gloire d'Israël ton peuple. »

(Luc 2, 29-32.)

« En vérité, en vérité, je te le dis, quand tu étais jeune, tu nouais toi-même ta ceinture et tu allais où tu voulais ; lorsque tu seras devenu vieux, tu étendras les mains et c'est un autre qui nouera ta ceinture et qui te conduira là où tu ne voudras pas aller. »

(Jean, 21, 18.)

BIBLIOGRAPHIE

Notre temps. — Le journal de la vieillesse heureuse (mensuel), 17, rue de Babylone, 75007 Paris.

La Vie montante

— (trimestriel), 7, rue Berteaux-Dumas, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Entretiens spirituels, par le cardinal Guyot, à Lourdes, 8-13 juin 1976.

Savoir vieillir, de Jean Carette, Editions du Jour, 10, rue Mayet, 75006 Paris.

Joie de vieillir, de Jacques Leclercq, Editions Universitaires, 115, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

Le Soleil du soir, de Joseph Folliet, Editions du Centurion.

Une Pomme oubliée, de Jean Anglade, édit. Julliard.

Le Tilleul du soir, de Jean Anglade, édit. Julliard.

Avoir été, de Cesbron, édit. Robert Laffont (ou en Livre de poche).

Mourir étonné, de Cesbron, édit. Robert Laffont.

Droits des personnes âgées, de R. de Broglie, éditions de l'U.N.I.O.P.S., 103, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Les Chances du troisième âge, par le professeur Pierre Velbas, éditions Stock.

Mémé Santerre, par Serge Grasteaux, édit. Lavauzelle.

Réussissez votre retraite, par Colette Duriez, Elp-Editions, 17, rue Saint-Séverin, 75005 Paris.

Numéros déjà parus :

1 et 2 (épuisés).

3. Les pauvres.

4. L'Église.

5. Le prêtre.

6. Les laïcs.

7. La vie consacrée.

8. La communauté.

9. La mission Ad Gentes.

10. L'évangélisation.

11. La femme.

12. Les malades.

13. Les hôpitaux.

14. Les prisonniers.

15. Les personnes âgées.

St-Vincent et le grand âge

I. — MONSIEUR VINCENT ET L'EXPERIENCE DE L'AGE

Dans un siècle où l'âge moyen se situait entre 20 et 25 ans chez les pauvres, et entre 40 et 45 ans chez les plus favorisés, saint Vincent, lui, a connu le grand âge. N'a-t-il pas atteint en effet la quatre-vingtième année ! Il a donc bien expérimenté les limites, les incertitudes, et aussi les richesses et les grâces de la dernière étape d'une longue vie.

Dès la soixantaine, saint Vincent commence à évoquer, et de plus en plus fréquemment, l'incertitude du grand âge.

...Voyez-vous, monsieur, nous sommes mortels...

« Voyez-vous, monsieur, nous sommes mortels. Je ne la puis pas faire longue, car j'entrerai au mois d'avril EN MA SOIXANTIEME. Ajoutez à cela les accidents qui peuvent arriver... » (I, 593.)

« ...Tempus enim breve est... »

« Continuez, monsieur, au nom de Notre-Seigneur, à demander cette grâce à sa divine bonté et à y travailler à bon escient : tempus enim breve est, et grandis nobis restat via. O M^r Escart, que je chéris plus que moi-même, que je fais volontiers cette même prière à Dieu et pour vous et pour moi ! Mais quoi ! ma misère est si grande que je suis toujours dans la poussière de mes imperfections ; et au lieu que l'AGE DE SOIXANTE ANS que j'ai me devrait être un plus puissant aiguillon pour travailler à l'amendement de ma misérable vie, je ne sais comme cela se fait que j'y avance moins que jamais... »
(II, 70.)

...Je ne puis pas vivre encore longtemps...

« Nous devons estimer que nous n'avons encore rien fait et que nous n'avons peut-être plus que cette année-ci pour travailler à notre perfection. POUR MOI, CELA VA SANS DIRE, AYANT SOIXANTE ET SEIZE ANS, JE NE PUIS PAS VIVRE ENCORE LONGTEMPS. Vous devez vous souvenir de ce qu'une sainte dit : que les vieilles gens ne sauraient guère vivre, mais que les

jeunes peuvent bientôt mourir, comme nous l'avons vu en plusieurs de nos sœurs qui sont mortes jeunes. Et posé le cas que nous ayons encore quelque temps à vivre, c'est ce qui nous est incertain, et partant il ne faut pas laisser de travailler tout de même comme si nous étions assurés de n'avoir plus que cette année.» (X, 252.)

...Comme un songe...

« Hélas ! Ou'est-ce que notre vie, laquelle passe si vite ? Pour moi, me voilà A LA SOIXANTE-SEIZIEME ANNEE de ma vie ; et cependant tout ce temps-là à présent ne me semble quasi que COMME UN SONGE ; toutes ces années sont passées. Ah ! messieurs, que bienheureux sont ceux qui emploient tous les moments de leur vie au service de Dieu et qui s'offrent à lui de la bonne manière ! » (XI, 364.)

...Je dois aller rendre compte...

« ...Dieu devant lequel je dois aller rendre compte de ma pauvre et chétive vie, ETANT A PRESENT DANS LA SOIXANTE-DIX-NEUVIEME DE MON AGE... » (VIII, 26.)

...Un vieillard de 79 ans...

« ...Ressouvenez vous, s'il vous plaît, en vos prières d'UN VIEILLARD DE SOIXANTE-DIX-NEUF ANS, chargé de péchés, qui est votre très humble serviteur. » (VIII, 91.)

Dans tous ces textes, on le voit, saint Vincent sent de plus en plus le poids et l'incertitude de l'âge et il en évoque souvent — parfois avec humour les misères et les souffrances.

...Hors cela, je me porte assez bien...

« La compagnie est toujours en même état de deçà, et Dieu continue, ce me semble, de la bénir partout. Nous n'avons point de malades pour le présent. Il est vrai que je souffre un peu de mes mauvaises jambes, qui ne me laissent reposer la nuit, ni marcher le jour, ni seulement me tenir debout ; HORS CELA, je me porte assez bien. » (VIII, 322.)

...Dieu en soit loué...

« J'ai reçu votre lettre du 29 juin (1659). Je vous remercie du soin que vous avez de ma santé. Je ne suis pas autrement malade, et pourtant il y a sept ou huit mois que je ne suis sorti, à cause du mal de mes jambes, qui a augmenté, et, outre cela, j'ai une fluxion sur un œil depuis cinq ou six semaines, dont je ne me porte pas mieux, quoique j'use de plusieurs remèdes. DIEU EN SOIT LOUE ! »

...Je me porte mieux, par la grâce de Dieu...

« Je me porte mieux, par la grâce de Dieu et votre assistance. J'ai eu un accès de fièvre causée par un accident de froid, qui me causa le frisson et la chaleur ensuite à l'ordinaire ; c'est une espèce de fièvre à laquelle j'ai été fort sujet. L'une de mes jambes incommodée depuis environ un an, est guérie, et je ne la panse plus ; et l'autre se porte mieux, Dieu merci. Je la fais panser en la manière que madite demoiselle l'a ordonné. Pour le renouvellement de mes cautères, qui purgent beaucoup depuis quelque temps, je m'en rapporte. J'aime mieux croire que ce sont ses prières et la neuvaine que sa charité a fait faire pour moi. JAMAIS LA CHARITE NE M'A PARU SI ESTIMABLE ET SI AIMABLE QU'ELLE FAIT. Dieu soit loué de ce qu'il manifeste si bien par celle de madite demoiselle, que je remercie avec toutes les reconnaissances de mon cœur encore une fois ! Ce que j'ai dit de ma jambe ulcérée n'est pas que je doive désirer qu'elle guérisse tout à fait. » (VII, 461-462.)

...sauf à me relever en m'appuyant des mains contre terre...

Dans la répétition d'oraison du 28 juillet 1655, saint Vincent demande à ses confrères de bien faire les genuflexions, et il ajoute

« Je n'ai pas moi-même donné l'exemple que je devais en cela. Mais quoi ! l'âge que j'ai, avec mon mal de jambes, m'empêchent de le pouvoir faire. Si néanmoins je vois que la Compagnie ne se corrige pas, je m'efforcerai de la faire du mieux que je pourrai, sauf à me relever en m'appuyant des mains contre terre, afin de donner exemple de cela à la Compagnie. Il est vrai qu'IL Y A DE LA PEINE POUR LES VIEILLARDS, car, dès qu'une personne a atteint soixante-cinq ou six ans, alors elle commence à avoir de la peine à se relever. » (XI, 207.)

Les mille ennuis du grand âge atteignent donc progressivement saint Vincent, mais — on le sait — cela ne l'a guère empêché de poursuivre son intense

activité et de conserver tout son dynamisme. A 76 ans, il aurait presque envisagé de partir pour les Indes :

« Et MOI MEME, QUOIQUE VIEUX et âgé comme Je suis, je ne dois pas laisser d'avoir cette disposition en moi, voire même de PASSER AUX INDES, afin d'y gagner des âmes à Dieu, encore bien que je dusse mourir par le chemin ou dans le vaisseau. » (XI, 402.)

A 78 ans, il invectivait ainsi sa communauté, dans l'émouvante conférence du 6 décembre 1658 :

...O misérable, tu es un vieillard semblable à ces gens-là...

« Mais qui sera-ce qui nous détournera de ces biens commencés ? Ce seront des esprits libertins, libertins, libertins, qui ne demandent qu'à se divertir, et, pourvu qu'il y ait à dîner, ne se mettent en peine d'autre chose. Qui encore ? Ce seront... Il vaut mieux que je ne le dise pas. Ce seront des gens mitonnés [il disait cela en mettant les mains sous ses aisselles, contrefaisant les paresseux], des gens qui n'ont qu'une petite périphérie, qui bornent leur vue et leurs desseins à certaine circonférence où ils s'enferment comme en un point ; ils ne veulent sortir de là ; et si on leur montre quelque chose au-delà et qu'ils s'en approchent pour la considérer, aussitôt ils se retournent en leur centre, comme les limaçons en leur coquille. »

Nota qu'en disant cela, il faisait de certains gestes de mains et des mouvements de tête, et avec une certaine inflexion de voix dédaigneuse, en sorte que cela exprimait mieux ce qu'il voulait dire que ce qu'il disait.

« Et en se recolligeant, il se dit à lui-même :

« O MISERABLE, TU ES UN VIEILLARD SEMBLABLE A CES GENS-LA ; LES PETITES CHOSES TE SEMBLENT GRANDES, ET LES DIFFICULTES TE RES-SERRENT. OUI, MESSIEURS, IL N'Y A PAS JUSQU'AU LEVER DU MATIN QUI NE ME PARAISSE UNE GRANDE AFFAIRE, ET LES MOINDRES CHOSES FACHEUSES ME SEMBLENT INSURMONTABLES. » (XII, 92-93.)

II. — ANCIENS ET ANCIENNES DANS LES COMMUNAUTES

Comme dans toutes les « fondations » à leurs débuts, les communautés « vincentiennes » avaient des moyennes d'âge très jeunes. En dépit de ce fait, il s'y posait déjà le problème des relations entre générations, et saint Vincent l'évoque souvent. Il rappelle que le bénéfice de l'âge ne peut être

allégué ni pour réclamer quelque privilège, ni pour obtenir les postes d'autorité. Il demande que les Anciens comprennent et encouragent les jeunes, que les jeunes vénèrent les Anciens et sollicitent leurs conseils comme lui le fait régulièrement (XII, 287 ; XI, 421). Il souligne enfin les devoirs de la Communauté envers les Anciennes et les Anciens.

...Vous êtes ancienne... me dites-vous ?...

« Mais, monsieur, je suis ancienne ; ne me sera-t-il pas permis d'avoir plus de liberté que les jeunes ? Quoi ! toujours être dans l'assujettissement comme si je ne faisais que de venir ! » O ma sœur, quel scandale donneriez-vous aux autres, si vous faisiez cette faute ! Vous êtes ancienne dans la Compagnie, dites-vous, et c'est pour cela que vous devez être la première devant Dieu pour la pratique des vertus d'une vraie Fille de la Charité. LES SŒURS ANCIENNES sont OBLIGÉES A UNE PLUS GRANDE VERTU que celles qui sont après elles. Non seulement Dieu demande plus de perfection d'une ancienne que d'une nouvelle ; mais, à mesure que nous avançons en âge, nous sommes obligés à travailler à nous perfectionner. ET MOI qui, comme vous le savez, suis AGE DE SOIXANTE ET DIX ET SEPT ANS, JE DOIS AVOIR PLUS DE PERFECTION QU'UN AUTRE QUI N'A QUE SOIXANTE ANS ; et plus j'avance en âge, plus je suis obligé d'y approcher, par l'imitation de celui qui n'a jamais fait sa propre volonté. » (X, 282-283.)

...Anciennes, je vous appelle devant Dieu...

« Anciennes, je vous appelle devant Dieu, et moi je m'y appelle avec vous. Un des grands sujets d'appréhender le jugement, c'est pour les scandales que nous aurons donnés. C'est pourquoi prenons garde, si nous voulons éviter la malédiction de Dieu. Ce sera un grand miracle que la Compagnie se conserve, si vous contrevenez à cela.

« S'il se trouvait UNE ANCIENNE pour dire : Je ne suis pas obligée à garder toutes ces menues choses. Il y a longtemps que je suis dans la maison. C'est affaire aux nouvelles à garder cela, qu'elle sache qu'ELLE Y EST PLUS OBLIGÉE que personne, parce qu'ELLE DOIT MONTRER L'EXEMPLE AUX AUTRES. » (X, 49.)

...L'ancienneté ne se connaît qu'à la vertu...

« O anciennes, ô anciennes, que faites-vous quand vos actions démentent votre ancienneté ? Que direz-vous à Dieu quand il vous demandera compte de toutes vos pensées, paroles et actions, et principalement de celles qui auront malédifié les nouvelles venues ?

« Mais, moi misérable, que dirai-je d'avoir tant donné de scandale à de plus jeunes ? Il faut que vous sachiez que L'ANCIENNETE NE SE CONNAIT QU'A LA VERTU ET NON A LA QUANTITE D'ANNEES. » (X, 90.)

...Point d'égard à l'âge, point d'égard à l'ancienneté...

Dans le texte qu'on va lire, il s'agit de la nomination d'une supérieure.

« Mon Père, ne doit-on pas avoir égard à la satisfaction des sœurs ?

— Non, jamais, dit-il, à quoi que ce soit qu'à la vertu ; point d'égard à l'âge, point d'égard à l'ancienneté dans la Compagnie, point d'égard à la condition. Il faut que ce soit la seule vertu et que jamais il ne soit fait aucun choix qu'en considération de la vertu. » (XIII, 668.)

...La vieillesse n'est pas toujours à considérer...

« La vieillesse n'est pas toujours à considérer pour la conduite, puisque l'on voit plusieurs jeunes hommes qui ont plus d'esprit de conduite que plusieurs vieillards et anciens. Nous avons un exemple de cela en David, lequel fut choisi de Dieu pour conduire son peuple, quoiqu'il fût le plus jeune de tous ses frères. Voyez-vous, un homme qui a un grand jugement et une grande humilité est capable de bien gouverner, et j'ai l'expérience que ceux qui ont l'esprit contraire à cela et tendent aux charges n'ont jamais fait rien qui vaille. » (XII, 50.)

...Par l'expérience, ils se formeront...

Nous donnons ici une lettre de saint Vincent à M. Blatiron, supérieur de la maison de Gênes

« Je loue Dieu de ce qu'il vous a inspiré de faire prêcher M^r Richard et qu'il a béni sa prédication. Nous commençons à reconnaître notre faute de n'avoir pas assez exercé par le passé notre jeunesse, non plus ici qu'aux autres maisons ; de là est venu que les anciens se sont consumés et que les jeunes ne se sont formés que fort tard. Nous ferons donc bien, monsieur, de les appliquer désormais à tout. Je vous prie d'en user ainsi à l'égard des vôtres, les faisant prêcher et catéchiser à la campagne et les exerçant à toutes nos fonctions, même à la maison ; car AINSI PAR L'EXPERIENCE ILS SE FORMERONT SUFFISAMMENT, ils s'encourageront et se rendront capables de rendre service à Dieu. Nos ordinations passées ont toujours été dirigées par l'un de nos plus anciens ; mais nous nous sommes résolus d'en laisser la conduite pour ce coup à M. Duport, qui est nouveau, et de donner le soin de la première académie à deux jeunes prêtres, dont l'un n'est prêtre que depuis un ou deux mois, et l'autre depuis deux ans. Nous n'en demeurerons pas là ; mais j'espère METTRE DE BONNE HEURE TOUT LE MONDE EN BESOGNE DESORMAIS, doucement et avec prudence.

Nous avons grand besoin d'ouvriers et nous n'en aurons jamais assez si nous n'en faisons » [2 déc. 1650]. (IV, 114-115.)

...Les anciennes doivent encourager les nouvelles...

« Les anciennes honoreront l'âge parfait de Notre-Seigneur et le support qu'il a eu pour les hommes si imparfaits de son entourage, si elles supportent les jeunes en leurs défauts, voient en elles la vocation de Dieu pour son service, les encouragent et par exemple et par parole. Le Fils de Dieu enseignait les siens encore plus d'exemple que de parole. Imitiez-le, mes chères sœurs. Les anciennes doivent être extrêmement exactes en toutes les observances, faire ce qu'elles ordonnent aux autres, choisir le pire, supporter les petits défauts des nouvelles venues, les encourager de paroles, quelquefois les consoler de leurs petits ennuis, leur disant qu'elles ont elles-mêmes éprouvé ces peines ; car, mes filles, toutes en ont eu, et il est bon d'en avoir, pourvu qu'on les découvre sincèrement à ses supérieurs, et à eux seuls. Les anciennes doivent encourager les nouvelles, leur témoigner du respect, approuver leurs petits ouvrages, agréer ce qu'elles disent et ce qu'elles font, et surtout se garder de leur parler et de les regarder comme étrangères, de les railler sur leur langage et la forme de leur habit. Quand elles les rencontrent, elles leur doivent toujours dire quelque mot, comme, par exemple : « Eh bien, la sœur, êtes-vous bien fervente ? Aimez-vous bien l'oraison et toutes les pratiques de nos petits règlements ? Ayez bon courage. Où en êtes-vous ? Commencez-vous à vous accoutumer à notre vie ? » (IX, 54.)

...Que les nouvelles ...honorent les anciennes...

« Une autre chose de grande importance, mes bonnes sœurs, c'est la manière dont les nouvelles venues doivent se comporter vers les anciennes, et les anciennes vers les nouvelles. Il faut que les nouvelles venues honorent l'enfance de Notre-Seigneur, qu'elles soient respectueuses des anciennes, les honorent, comme appelées de Dieu avant elles à son service et au service du prochain, leur aient une grande déférence et reçoivent bien humblement leurs avertissements. » (IX, 229.)

...Ne vous affligez pas, vous qui êtes âgées...

« Voyez-vous, mes filles, je vous disais dernièrement, et vous le dis encore à cette heure, comme vous devez vous comporter en vos maladies, c'est-à-dire qu'il faut éviter la trop grande tendresse et se contenter du traitement qu'on fait aux pauvres. Mais je vous dis que, si quelqu'une, à cause de ses infirmités ou de l'âge ou trop grande faiblesse de corps, a besoin de quelque chose de plus, la Charité qui conduit bien toutes choses, doit avoir égard à cela. Voilà, par exemple, une personne infirme dans la Compagnie,

qui n'a point de force, de qui la santé est aussi frêle qu'un verre et qui est morte il y a vingt ans. Quoi ! aller traiter cette personne de même sorte que les autres qui se portent bien ou qui ne sont pas d'une complexion si délicate ! Cela ne serait pas à propos. LA COMPAGNIE EST UNE BONNE MERE qui traite les infirmes comme infirmes. Et tout ainsi qu'une mère se comporte avec beaucoup plus de tendresse et de compassion auprès de son enfant malade, qu'envers ceux qui se portent bien, ainsi la Charité doit avoir égard aux personnes qui sont impuissantes pour suivre le commun. « Vous voyez que, pour moi qui suis obligé de donner l'exemple aux autres, la Compagnie, ayant égard à mon incommodité de jambes, m'a donné un carrosse pour me porter. Je l'ai refusé quelque temps, mais, après, je l'ai accepté, voyant la nécessité que j'en avais. De plus, il y a un an et demi qu'on m'a donné une chambre à feu et un tour de lit. Or, je souffre cela à cause de mes incommodités ; car je n'en avais pas auparavant, non plus que les autres.

« Ainsi les personnes infirmes ont besoin de quelque soulagement particulier ; sans cela, ce serait une boucherie. Comment traiter une personne infirme et âgée comme les autres, sans exception ni considération ! O mes sœurs, il faut les assister quand l'âge ou les infirmités les ont réduites en cet état ; autrement, ce serait une grande injustice. Ainsi, mes chères sœurs, consolez-vous, ne vous affligez pas, vous qui êtes âgées et infirmes, si vous ne pouvez pas suivre les autres en tout. LA COMPAGNIE EST UNE MERE qui sait bien faire distinction entre ses enfants malades et ceux qui se portent bien. » (X, 374-375.)

III. — AU SERVICE DES PERSONNES AGEES

Bien avant de faire lui-même l'expérience du grand âge, saint Vincent s'est préoccupé de la condition et du sort des personnes âgées de son temps. Parmi les souffrances particulières à cette situation de pauvreté, il semble surtout sensible au sentiment qu'éprouvent souvent les vieillards d'être désormais inutiles et à charge. Et dans les règlements des confréries, par exemple, il insiste toujours sur l'importance du travail qui redonne une certaine autonomie et, par là, sauvegarde le sentiment de sa dignité. Les secours ne seront que pour les invalides. Quant à ceux qui peuvent fournir un certain travail, la confrérie ne fournira que le supplément.

...A ceux qui gagneront une partie...

« Tous les pauvres... sont ou petits enfants de quatre à sept ou huit ans, ou petits garçons de huit à quinze ou vingt ans, ou d'âge parfait, mais impotents ou vieux, qui ne peuvent gagner qu'une partie de leur vie, ou décrépits, qui ne peuvent rien faire. L'on donnera aux petits enfants, aux impotents

et aux décrépits ce qu'il leur faudra pour vivre par semaine ; à ceux qui gagneront une partie de leur vie, la Compagnie leur donnera l'autre ; et pour LES JEUNES GARÇONS, L'ON LES METTRA A QUELQUE PETIT METIER, comme de tisserand, qui ne coûte que trois ou quatre écus pour chaque apprenti ; ou bien l'on DRESSERA UNE MANUFACTURE de quelque ouvrage facile, comme de bas estame... » (XIII, 507.) **..L'association leur subviendra du reste...**

« Les directeurs de l'association mettront les pauvres enfants à métier aussitôt qu'ils auront l'âge compétent. Ils distribueront par semaine aux pauvres impotents et vieilles gens qui ne peuvent travailler ce qui leur sera nécessaire pour vivre ; et pour le regard de ceux qui ne gagnent qu'une partie de ce qui leur est besoin, l'association leur subviendra du reste. » (XIII, 447.)

..C'est une tentation ...de penser être à charge...

« C'est très bien d'être peiné de ne pouvoir travailler, mais c'est une tentation, mes sœurs, de penser être à charge aux autres et de se troubler à cette occasion. Il faut se résigner à la volonté de Dieu à l'égard des malades qu'il vous envoie, et avoir de vos sœurs la bonne opinion qu'elles sont contentes d'exercer la charité sans les services qu'elles vous rendent. » (IX, 536.)

Depuis les tout débuts de son activité sociale et charitable, saint Vincent s'est donc soucié du sort des personnes âgées, par les Confréries de la Charité surtout. Ce n'est cependant qu'en 1653 qu'il eut les moyens d'une réalisation uniquement conçue pour cette catégorie de pauvres. Ce fut l'Hospice du Saint-Nom-de-Jésus qui, pendant longtemps, demeura le modèle du genre. Voici ce qu'en écrit Abelly, le premier biographe de saint Vincent :

« ...Un bourgeois de Paris, poussé d'un désir de rendre quelque service à Dieu... s'adressa un jour à M^r Vincent... et lui dit qu'il avait dessein de lui mettre entre les mains une somme considérable d'argent pour être par lui employée en quelques œuvres de piété ... et tous deux ensemble convinrent d'employer cette somme pour fonder un hôpital qui servit de RETRAITES AUX PAUVRES ARTISANS, LESQUELS NE POUVANT PLUS GAGNER LEUR VIE PAR VIEILLESSE, ou par infirmité se trouveraient réduits à la mendicité... Pour l'exécution de ce dessein, Mr Vincent acheta deux maisons et une place assez grande dans les faux-bourgs de Saint-Laurent de la ville de Paris, qu'il meubla de lits, de linges et autres choses nécessaires; il y fit aussi accommoder une petite Chapelle avec tous les ajustements convenables, et du reste de l'argent ayant acquis une rente annuelle, il reçut dans cet hôpital

quarante pauvres, savoir vingt hommes et vingt femmes... Il fit aussi acheter et dresser des métiers, des outils, et autres choses convenables POUR LES OCCUPER SELON LEURS PETITES FORCES ET INDUSTRIES, afin d'éviter l'oïveté... » (Abelly, édition 1664, livre I, chap. XLV, p. 212-213.)

Saint Vincent, pour l'organisation de cette Maison de Retraite, avait, comme souvent, demandé les conseils de Louise de Marillac. On a conservé les notes qu'elle écrivit à cette occasion, en particulier sur la question du « travail » :

« ...Un des plus grands biens de l'œuvre, étant le travail, il est nécessaire de leur en donner d'utile et dont l'ouvrage se puisse débiter, comme serait Un ferrandinier (ouvrier qui fabrique des étoffes de soie et de laine), un tisserand, un serger, outre que leur ouvrage se débitera, partie pour l'usage de la maison, partie en plusieurs autres lieux, c'est que ces métiers, quoique de petit attirail, ils occupent plusieurs personnes. Des cordonniers ou save-tiers, peuvent être beaucoup plus utiles. Quelques boutonnières et ouvriers en estame qui en sussent de toutes sortes et apprêter jusqu'à rendre l'ouvrage de service.

Des faiseuses de dentelle, des couseuses de gants qui en sussent garnir, et des couturières en linge qui pourraient avoir de l'ouvrage des lingères des halles et autres. Des faiseurs d'épingles.

Ayant assez bonne quantité d'ouvriers pour mettre l'œuvre en bon train et la faire continuer, il ne faut pas regarder à la dépense qu'il conviendra faire, tant pour les outils, que les provisions des matières pour fabriquer ; ni la difficulté des adresses, des lieux, pour en avoir de bon prix et facilement la divine providence ne manquera à rien, et l'expérience en découvrira les adresses. » (Pensées de Louise de Marillac, éd. 1890, p. 266-267.)

Et Abelly conclut ainsi son récit :

« ...Il désigna des Filles de la Charité pour le soin et le service de ces pauvres gens, comme un prêtre de la mission pour célébrer la sainte messe dans cet hôpital, et pour administrer à ces pauvres la parole de Dieu, et les sacrements ; il fut lui-même des premiers à les instruire, et à leur recommander l'union entre eux, la piété envers Dieu, et surtout la reconnaissance envers son infinie bonté de les avoir retirés de l'indigence et de la misère, et procurer une retraite si tranquille et si commode pour les besoins de leurs corps et de leurs âmes..."

"Lorsque quelqu'un de ces pauvres vient à mourir, on en prend un autre pour remplir sa place. Ils y vivent en grande paix... et leur manière de vie douce et réglée donne un tel désir aux autres de leur succéder qu'il y en a grand nombre qui RECHERCHENT ET DEMANDENT LES PLACES PLUSIEURS ANNEES AVANT QU'ELLES SOIENT VACANTES..."
Abelly, édition 1664 I, XLV, 123)

Voici le soir ! Aie pitié de tout homme, Seigneur, à ce moment qu'ayant fini sa tâche il se tient devant toi comme un enfant dont on examine les mains.

Les miennes sont quittes. J'ai fini ma journée ! J'ai semé le blé et je l'ai moissonné, et dans ce pain que j'ai fait tous mes enfants ont communié.

A présent j'ai fini.

Je vis sur le seuil de la mort et une joie inexplicable est en moi !

Paul Claudel, *l'Annonce faite à Marie*.

ISBN 2-902224-00-1

4733. BISCAYE Frères, imprimeurs, Bordeaux, 22, rue du Peugue. Impr. 2026. 4^e trim. 1976.